



Ordi - de 6 mois defectueux - allers retours sav!

Par **Ninou**, le **30/04/2012** à **18:53**

Bonjour,
Merci à tous ceux qui se pencheront sur mon problème qui va finir par me faire perdre mes cheveux, ma patience, encore du temps et je ne parle pas de l'argent!
J'ai acheté par internet une tour "gamer", chez materiel.net que j'ai reçue en fin d'année. Dès le début 2012, j'ai enchainé les problèmes: écrans bleus, noirs, violets, arrêts intempestifs...
Résultat, un mois en SAV pour un changement de processeur et carte mere. Une semaine apres avoir recupéré le produit, REBELOTE! le matin, c'est la surprise, va t il s'allumer?
lorsque je travaille dessus je dois sauvegarder 30 fois par peur de tout perdre...
X appels au SAV, qui m'ont fait faire des manip complètement hallucinantes a ouvrir l'ordinateur pour changer des choses de places, je dois bien en etre a 15 appels...
Excédée (la tour a couté 1100 euros quand meme), j'ai envoyé un mail pour demander l'échange du produit! Sachant qu'il est sous garantie puisqu'il n a meme pas 6 mois et aucune utilisation excessive... Leur réponse a été la suivante:
Afin de pouvoir diagnostiquer la panne de votre configuration et vous solutionner rapidement, je vous invite à effectuer une demande de retour dans votre espace personnel. Je ne pourrai valider votre demande d'échange à neuf, vos composants ayant une garantie constructeur en cas de defectuosité ces derniers seront réparés par le constructeur.
Sauf que l'ordinateur a déjà passé un mois en SAV, et que les changements de composants n'y ont strictement rien changé!
A ce rythme, encore 1 envoi en SAV, 1 mois de garantie perdue... et aucune garantie que cela fonctionne...
JE n'en peux plus!
Pensez vous que le fait d'invoquer les articles suivants soit suffisant et réponde à ma demande de remboursement/échange? Art 1641 et 1644 du code civil, art L211-4/5/7/9/10 de la conso.
Un immense merci de m'avoir lu et de votre aide.
Bien cordialement,
N.

Par **Ninou**, le **01/05/2012** à **16:08**

up